C.CALN Communauté de Communes Avre Luce Noye

363636363636

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires

: 69

Membres présents : 52

• suppléés : 2

• représentés : 5

Votants:

Date de la convocation : 22 septembre 2017 Secrétaire de séance : Nadège LEFEBVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 28 SEPTEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 22 septembre 2017, s'est réuni à la Salle communautaire de Folleville, sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINQUENTIN (Suppléante représentant Monsieur LECLABART, délégué de La Faloise) ROUX, BLONDEL, PETIT, LEFEBVRE, FLAMANT, WU, Messieurs BARRE, FRANCELLE, AMARA, DURAND, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, DEPRET, DUTILLEUX, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, BIECKENS, VAN DE VELDE, CHIRAT, DALRUE, DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, CLEMENT et DECLERCK (Suppléant représentant Madame NANSOT, Maire de Villers-aux-Erables)

Absents excusés:

Madame MARSEILLE (Pouvoir remis à Monsieur FRANCELLE) HALL (Pouvoir remis à Monsieur BOULANGER) Messieurs AUBRY (Pouvoir remis à Monsieur BARRE) DESROUSSEAUX (Pouvoir remis à Monsieur COTTARD) BERTRAND Gilbert, SUIN, HEBERT, HENNEBERT (Pouvoir remis à Monsieur JUBERT)

Absents non excusés: Messieurs BINET, BEAUMONT, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, REMY et LEROY.

OBJET : FDE80 / CONVENTIONS BORNES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15 juin 2017 ; Dans le cadre du programme TEPCV, action n° 8 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- > autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'Espace Cadre de vie, à signer :
 - La convention n° 10-0581-BR relative à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques dans la commune de Flers-sur-Noye / Route de Paris (cf annexe)
 - La convention n° 16-0167-BR relative à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques dans la commune de Contoire-Hamel / Rue Marcel Thomas (cf annexe)
 - La convention n° 14-0290-BR relative à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques dans la commune de Moreuil / Place de la Gare (cf annexe)
 - La convention n° 10-0542-BR relative à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques dans la commune de Dommartin / rue de la Gare (cf annexe)
 - La convention n° 10-0591-BR relative à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques dans la commune d'Ailly-sur-Noye / rue Sadi Carnot (cf annexe)
 - La convention n° 10-0592-BR relative à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques dans la commune d'Ailly- sur-Noye / rue de Berny (cf annexe

> autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'Espace - Cadre de Vie, à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME
Fait et délibéré le 28 SEPTEMBRE 2017 A FOLLEME

CCAL

Le Président, Pierre BOULANGER. (Identité de la collectivité)

CCALN 144, rue du Cardinal Mercier 80110 MOREUIL

à

Sous-préfecture de MontdidierSOUS PREFECTURE 7, rue Jean Dupuy DE MONTDIDIER

80500 MONTDIDIER

1 2 OCT. 2017

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION RIVÉE

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
DELIB. : Représentation de la CCALN au sein du Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois et de l'ADUGA	2017.1-28.09	
DELIB.: Conventions diverses	2017.2-28.09	-
DELIB. : Convention Actes et Avenant Actes budgétaires	2017.3-28.09	
DELIB. : Institution du temps partiel et modalités d'exercice	2017.4-28.09	
DELIB. : Détermination des modalités concernant les autorisations spéciales d'absence pour évènements familiaux	2017.5-28.09	
DELIB.: Modalités d'astreintes pour le service technique (viabilité hivernale)	2017.6-28.09	(
DELIB. : Approbation du règlement de formation des agents de la Communauté de Communes Avre Luce Noye	2017.7-28.09	/
DELIB. : Adhésion effective au 1 ^{er} janvier 2018 au CNAS pour les agents de l'ex CCVN	2017.8-28.09	
DELIB. : Acquisition d'une autolaveuse / Gymnase d'Ailly-sur-Noye	2017.9-28.09	/
DELIB.: FDE80 / Conventions bornes de recharge de véhicules électriques	2017.10-28.09	_
DELIB.: TEPCV / Ouverture d'un compte EMMY	2017.11-28.09	/
DELIB.: TEPCV / Convention EDF / Rachat des CEE	2017.12-28.09	
DELIB. : Raccordement (Montée en débit en fibre optique) des zones d'activités d'Hangest et de Moreuil	2017.13-28.09	
DELIB. : Espaces numériques de travail / Somme Numérique	2017.14-28.09	
DELIB. : Groupement de commandes des matériels informatiques pour les ENT	2017.15-28.09	
DELIB. : Conseil Départemental de la Somme / Politique d'appui aux le rutoires / Contrat de territoire 2017 / 2020	2017.16-28.09	
To Butsidout	Egit à Mayauil I	a 11 actobrac 2017

Le Président,

Pierre BOULANGER

Fait à Moreuil, le 11 octobrec2017.

Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.